

A l'attention des membres du Comité de quartier
n° 2

Le Bourg rive droite – Les bannettes – Chapays
– Champ de la Cour

Dossier suivi par :
Pole Direction Générale
☎ : 04 76 50 47 18
mél : pole.dg@ville-voreppe.fr

Voreppe, le 13/01/15

Madame, Monsieur,

Suite à la réunion du 15 décembre 2014, nous vous prions de trouver de trouver ci-après les premiers éléments de réponses apportés aux fiches navettes que vous nous avez transmises.

Fiche navette n°1 – Enlèvement des résidus d'élagage

- Débarrasser les détritrus, l'élagage a eu lieu le 20/11 et le 15/12, les branchages sont toujours là.

Réponse :

L'élagage a été réalisé par ERDF dans le cadre de la sécurisation de la ligne aérienne existante avenue Chapays. La Ville a du intervenir à plusieurs reprises afin que l'entreprise chargée de cette intervention par ERDF fasse le nécessaire pour laisser le chantier dans un état de propreté satisfaisante. L'intervention de nettoyage a été programmée semaine 3.

Fiche navette n°2 – Trottoir devant Radiall ZA

- Interdire le stationnement sur ce trottoir afin de permettre le cheminement piéton

Réponse :

Le Code de la route stipule que tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à ne pas constituer un danger pour les usagers.

Est considéré comme gênant la circulation publique, l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons. Dès lors, il n'y a pas lieu de renforcer la signalisation.

Il sera demandé à la Police Municipale une vigilance particulière afin que cette interdiction soit respectée.

Fiche navette n°3 – Aménagement entrée chemin de Boreas

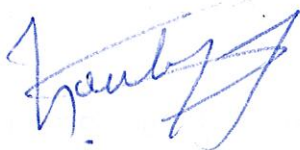
- Aménager ou signaler l'entrée du chemin de Boréas en venant de Voreppe direction Moirans

Réponse :

Après vérification, il s'avère que le panneau de rue est peu visible depuis la Route Départementale 1085. Il est proposé de le réorienter afin de le rendre plus lisible pour les usagers provenant de la RD.*

Dans l'attente de notre prochaine rencontre, qui se déroulera le lundi 25 février 2015 à 20h, nous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Jean-Louis SOUBEYROUX



Conseiller municipal délégué
à l'intercommunalité

Véronique BERNOUD



Adjointe chargée de la politique de
la ville, de la vie des quartiers, de la
citoyenneté, de l'administration
générale et de la sécurité